

France

Published on Syngenta France (<https://www.syngenta.fr>)

[Accueil](#) > BASTID

BASTID



BASTID

Dernière mise à jour :

23.06.2019

Stimulateur des défenses naturelles

Biocontrôle

Utilisable en Agriculture Biologique (UAB)

N° AMM :

2150479



Biocontrols

Composition:

12.5 g/l

COS-OGA

Formulation:

SL Concentré soluble

Mode d'action:

Préventif : Action par stimulation des défenses naturelles

Pénétrant : Pénètre rapidement dans les cellules

Solution de biocontrôle efficace contre le mildiou et l'oïdium de la vigne et l'oïdium des cultures légumières sous serre dont la fraise.

Utilisable en Agriculture Biologique.

Product CP: Tabs

- [Autorisations et Recommandations](#)
- [Classement et sécurité](#)
- [Conseils d`utilisation](#)
- [Urgences](#)
- [Other](#)

Filtrer par culture

- Sélectionner une culture - ▼

Apply

Concombre

Fraisier

Poivron

Tomate

Vigne

**Mention
d'avertissement**

Non Classé

Délai de rentrée

• Pour les travailleurs : 6 Heures en plein champ ou 8 heures sous serre, en application de la réglementation en vigueur.

Mentions de danger

• EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Conseils de Prudence et Mesures de Gestions des risques

- P102 Tenir hors de portée des enfants.
- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection (se reporter au livret de l'étiquette pour le détail des protections aux différentes phases).
- P501 Éliminer le contenu/réceptif dans une installation d'élimination des déchets agréée.
- Spe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres au minimum par rapport aux points d'eau pour l'usage vigne.
- SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.

Equipement de Protection Individuelle (EPI)

- Pour l'opérateur, porter pendant le mélange/chargement : Gants en nitrile certifiés EN 374-3, une combinaison de travail tissée en polyester 65 % / coton 35 % avec un grammage de 230 g/m² ou plus avec traitement déperlant, et un EPI partiel (tablier à manches longues ou blouse) de catégorie III type PB (3) à porter par-dessus la combinaison précitée.
- Pour l'opérateur, porter pendant le nettoyage du matériel de pulvérisation : Gants en nitrile certifiés EN 374-3, une combinaison de travail tissée en polyester 65 % / coton 35 % avec un grammage de 230 g/m² ou plus avec traitement déperlant, et un EPI partiel (tablier à manches longues ou blouse) de catégorie III type PB (3) à porter par-dessus la combinaison précitée.
- Pour protéger l'opérateur, porter pendant l'application sur cultures légumières sans contact intense avec la végétation sur culture basse (< 50 cm) : une combinaison de travail polyester 65 %/coton 35 % avec un grammage d'au moins de 230 g/m² ou plus avec traitement déperlant, des bottes de protection certifiées EN 13 832-3 et des gants en nitrile certifiés EN 374-3.
- Pour protéger l'opérateur, porter pendant l'application sur cultures légumières avec contact intense avec la végétation, cultures hautes et basses : une combinaison de protection de catégorie III type 3 avec capuche, des bottes de protection certifiées EN 13 832-3 et des gants en nitrile certifiés EN 374-3.
- Pour protéger l'opérateur, porter pendant l'application sur cultures légumières sans contact intense avec la végétation sur culture haute (> 50 cm) : une combinaison de protection de catégorie III type 4 avec capuche, des bottes de protection certifiées EN 13 832-3 et des gants en nitrile certifiés EN 374-3.
- Pour protéger l'opérateur, porter pendant l'application sur vigne, pulvérisation vers le haut, avec un tracteur avec cabine : une combinaison de travail polyester 65 %/coton 35 % avec un grammage de 230 g/m² ou plus avec traitement déperlant et des gants en nitrile certifiés EN 374-2 à usage unique, dans le cas d'une intervention sur le matériel de pulvérisation ; dans ce cas, les gants ne doivent être portés qu'à l'extérieur de la cabine et doivent être stockés après utilisation à l'extérieur de la cabine.
- Pour protéger l'opérateur, porter pendant l'application sur vigne, pulvérisation vers le haut, avec un tracteur sans cabine : une combinaison de protection de catégorie III type 4 avec capuche et des gants en nitrile certifiés EN 374-2 à usage unique, dans le cas d'une intervention sur le matériel de pulvérisation.

Préparation de la bouillie

Remplir le pulvérisateur au 2/3 du volume d'eau nécessaire et maintenir la cuve sous agitation. Bien agiter le bidon avant introduction dans la bouillie et incorporer BASTID en dernier lors de mélange avec d'autres produits, puis compléter le volume d'eau nécessaire.

Conditions particulières de mise en oeuvre

Appliquer sur des cultures en bon état végétatif

Pulvérisation

Pour obtenir une bonne élicitation des cultures, il est important que la pulvérisation permette une bonne répartition de la bouillie sur les deux faces des feuilles et les grappes / fruits.

Délai sans pluie

Le délai sans pluie est au maximum de 1h. En cas de cumul de pluie de plus de 20mm, raccourcir le délai de renouvellement à 8 jours.

Mélanges

Respecter la réglementation en vigueur

Précaution à prendre pour le stockage, la destruction du produit et de l'emballage

Reportez-vous à l'étiquette

En cas d'urgence appeler le 112 ou le 15 et le centre anti-poison.
Numéro d'urgence Syngenta France N° vert 0 800 803 264.

 N° Vert 0 800 803 264

En cas d'accident de transport composer le 06 11 07 32 81.
Signalez vos symptômes au réseau Phyt'attitude N° vert 0 800 887 887 (appel gratuit depuis un poste fixe)

 **Phyt'**attitude

Signalez-nous vos symptômes

 N° Vert 0 800 887 887
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Premiers soins en cas d'incident :

En cas d'ingestion : appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin, et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Ne pas faire vomir.

En cas de contact cutané : enlever tout vêtement souillé et rincer immédiatement et abondamment la peau sous l'eau du robinet.

En cas de projection dans les yeux : rincer immédiatement pendant 15 à 20 minutes sous un filet d'eau tiède, paupières ouvertes et consulter un spécialiste.

En cas d'inhalation : amener la personne à l'air libre.

Pour des informations complémentaires, se référer à la section 4 de la fiche de données de sécurité.

- BASTID® - AMM N° 2150479 - Composition : 12.5 g/l COS-OGA * - Non Classé - EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. P102 Tenir hors de portée des enfants. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection (se reporter au livret de l'étiquette pour le détail des protections aux différentes phases). P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. Spe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres au minimum par rapport aux points d'eau pour l'usage vigne.
® marque déposée par Jouffray-Drillaud et * substance active brevetée par FytoFend. **Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les conditions d'emploi et les usages, doses et conditions préconisées : se référer à l'étiquette du produit ou www.syngenta.fr .**
-